

LES GRANDS PRINCIPES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

HISTORIQUE

Les principes de l'agriculture biologique ont pris naissance au cours de la première moitié du 20^e siècle. Trois grands mouvements sont considérés comme précurseurs :

- **Le courant biodynamique**

Rudolf STEINER, philosophe et pédagogue allemand, développe au début des années 1910 une théorie philosophique inspirée par GOETHE : l'anthroposophie (littéralement « sagesse de l'homme »).

En 1924, il énonce son célèbre « cours aux agriculteurs », qui sera repris et développé par Ehrenfried PFEIFFER. C'est la naissance du courant biodynamique*.

- **Le mouvement pour l'agriculture organo-biologique**

Un peu plus tard, en Suisse, le Dr Hans MÜLLER donne l'impulsion à un nouveau courant.

Sa réflexion se base sur l'utilisation optimale des ressources renouvelables, ce qui se traduit en pratique par l'autonomie des producteurs et des circuits de commercialisation courts. Ses théories seront complétées par le médecin Hans Peter RUSH. Ils sont à l'origine des associations comme Bioland en Allemagne et des coopératives Müller.

- **L'agriculture organique**

En 1940, en Angleterre, Sir Albert HOWARD publie le « Testament agricole ». Les théories qui y sont développées redonnent à l'humus un rôle fondamental dans l'équilibre biologique et la fertilisation des sols. La Soil Association est un mouvement émanant de ces théories.

En France, dans les années 1960, une partie de la population issue de tous les milieux sociaux prend conscience des problèmes engendrés par le productivisme agricole instauré au sortir de la guerre pour reconstruire le pays.

Très rapidement, deux tendances se dessinent :

- La méthode Lemaire-Boucher, fournisseur en intrants respectueux de l'environnement (lithotamne) et proche du milieu paysan et de ses valeurs.
- Nature et Progrès, mouvement associatif d'agriculteurs, de scientifiques et de consommateurs.

A l'approche des années 1970 et de leurs événements sociaux, l'agriculture biologique prend de l'importance et, en 1972, le premier cahier des charges de l'agriculture biologique voit le jour.

** Comme l'agriculture biologique, l'agriculture biodynamique d'aujourd'hui repose sur la gestion autosuffisante de l'exploitation. Au-delà de cette pratique en accord avec la nature, l'agriculture biodynamique utilise des préparations spécifiques visant à rendre le sol et la plante à nouveau sensibles et réceptifs aux influences cosmiques qui sous-tendent tous les processus de vie.*

ELEMENTS DE DEFINITION

L'agriculture biologique se définit comme un mode de production agricole exempt de produits chimiques de synthèse. C'est aussi et surtout un mode de production durable respectueux des hommes et de leur environnement.

L'agriculture biologique fait également partie des signes officiels de qualité et d'origine.



**EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, LE TRAVAIL
DU SOL EST PRIMORDIAL.**

UNE AGRICULTURE REGLEMENTEE ET CONTROLEE

La France a été l'un des premiers pays européens à mettre en place un dispositif réglementaire très complet en matière d'agriculture biologique.

Ce dispositif réglementaire français fait place en juin 1991 à un texte européen. Au départ ne concernant que les productions végétales, les règles ont été élargies aux productions animales à partir de 1999. En 2000 s'est ajouté en France un complément réglementaire plus strict. Ces textes ont été abrogés le 1^{er} janvier 2009, avec pour principal objectif une harmonisation de la réglementation.

Deux textes sous-tendent l'agriculture biologique : le règlement cadre CE N° 834/2007 et des règles d'application CE N° 889/2008. Ils sont complétés par un guide de lecture.

Le respect de la réglementation fait l'objet d'un contrôle individuel par des organismes certificateurs indépendants (cf. Fiche 2).

LES PRINCIPES DE BASE

Pour répondre aux cahiers des charges, les agriculteurs biologiques mettent en place des techniques élaborées qui s'appuient sur un certain nombre de principes de base :

• *Cycle de la matière et gestion de la fertilité*

Le sol n'est pas un support inerte mais un formidable organisme biologique qu'il faut entretenir et nourrir, afin que les plantes y trouvent tous les éléments qui sont nécessaires à leur développement. Le capital du sol doit être enrichi par des apports de compost, la culture d'engrais verts et la mise en place de rotations de cultures.

Pour respecter les équilibres du vivant, les productions animales sont liées au sol, le sol produisant les aliments des animaux qui à leur tour l'enrichissent de leurs déjections.

• *La biodiversité*

Elle se définit par la diversité de la faune et de la flore présentes sur l'exploitation, et passe par l'équilibre du sol et l'utilisation de races ou d'espèces adaptées au milieu.

Elle est indispensable à l'équilibre de tout système. Chaque agriculteur l'entretient sur sa ferme.

• *La prévention*

L'agriculture biologique privilégie la prévention à l'utilisation de traitements curatifs, et la biodiversité en est un point incontournable. Des méthodes ou des techniques spécifiques sont mises en œuvre : rotation des cultures, mélange des variétés, observation poussée des animaux, médecines alternatives, maintien d'un maillage bocager autour des parcelles...

• *Le bien-être animal*

L'élevage des animaux est basé sur le respect de leurs rythmes naturels. C'est l'éleveur qui s'adapte à son animal et non l'inverse. L'éleveur doit privilégier des races rustiques adaptées à l'équilibre du système.

• *Une fonction sociale*

L'agriculture biologique s'inscrit dans la durabilité :

- Environnementale : elle préserve la biodiversité, respecte la fertilité des sols et les équilibres du vivant
- Economique : elle encourage les entreprises à taille humaine capables de dégager des revenus décents à tous les acteurs de la filière
- Sociale : elle est équitable, emploie plus de main-d'œuvre, maintient des emplois en zones rurales et gère des espaces plus importants.



**PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT RURAL,
SATISFAIRE LE CONSOMMATEUR.**